

Le bilan de la mobilisation du FSE en Haute-Vienne

L'Europe est un acteur incontournable du développement des territoires et intervient en apportant des cofinancements à des opérations conduites par des acteurs publics ou privés. Le Fonds Social Européen - FSE - a permis de cofinancer de nombreuses actions en matière d'insertion professionnelle et socioprofessionnelle sur tout le territoire de la Haute-Vienne. En tant que chef de file de l'action sociale, le Département de la Haute-Vienne assure la gestion d'une subvention globale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi et l'inclusion sociale et professionnelle. 14 M€ de fonds européens ont été investis sur la subvention globale 2014-2020 complétée par des crédits REACT-UE afin de favoriser la résilience et la reprise post-Covid sur la période 2021-2022.

QUELS PROJETS ET QUELS BÉNÉFICIAIRES ?



> DES PROJETS LOCAUX

243 projets portés par des acteurs locaux publics et privés.

Exemples: les chantiers d'insertion situés sur tout le territoire comme la Friperie Ricochets à Bellac (REMPART), le chantier Monts et Barrages Environnement (RIS) ou le Service d'accompagnement des travailleurs handicapés vers et dans l'emploi en Haute-Vienne (SATHE 87).



> L'ACCÈS À LA MOBILITÉ

Le financement de l'accès à la mobilité pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle à destination des Haut-Viennois.

Exemple : l'auto-école sociale d'ALEAS, location, à vocation sociale, de véhicules par les associations Varlin Pont-Neuf, REMPART et la Châtaigneraie limousine pour couvrir l'ensemble du territoire.

20 514 PARTICIPANTS ACCOMPAGNÉS

EN HAUTE-VIENNE SOIT UN RATIO DE 836€ INVESTIS PAR PARTICIPANT





11 347 femmes soit plus de la moitié de l'ensemble des bénéficiaires



14 807 allocataires de minima sociaux



12 308 personnes en situation de handicap

> L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Des actions d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour des publics en recherche d'emploi ou des bénéficiaires du revenu de solidarité active.

Exemples : le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) porté par Limoges Métropole ou le dispositif d'Accompagnement renforcé pour l'emploi (ARPE) sur la zone rurale du département porté par le Département de la Haute-Vienne.



40% des personnes

accompagnées et soutenues dans le cadre des actions cofinancées par le FSE ont soit trouvé un emploi pérenne, soit créé leur entreprise ou encore intégré une formation à la fin de leur participation à l'une des opérations.

+ d'infos

haute-vienne.fr rubrique le Département et l'Europe

